

## L'espace de classe : Quels aménagements pour favoriser le bien-être des élèves ?

La problématique pour l'enseignant (et plus largement l'équipe pédagogique) consiste à réfléchir l'espace classe, ses aménagements et les règles collectives qui y sont liées, pour concourir à développer une fonction sécurisante.

Il s'agit de fournir des réponses (parmi d'autres) pour favoriser le mieux-être d'élèves qui, quelles qu'en soient les multiples causes, sont en situation de souffrance.

### Un « espace-refuge »

#### Pourquoi un espace refuge en classe ?

Ce "coin refuge" est un espace qui permet aux élèves de se ressourcer dans un espace construit ou matérialisé de façon à se vouloir contenant, structurant et rassurant.

Il permet de reconnaître aux élèves le droit de se poser lorsqu'ils ne peuvent plus être en situation d'apprendre, ce n'est pas un jugement négatif porté sur l'élève mais bien une reconnaissance :

*« Tu ne peux plus te concentrer, tu as besoin de faire une pause, tu peux t'isoler un moment pour te ressourcer et tu reviens quand tu es apaisé, quand tu penses que tu peux te remettre au travail ».*

Un « espace refuge », c'est...	Un « espace refuge », ce n'est pas...
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un environnement <b>sécurisant</b>,</li> <li>• Un espace où <b><u>un élève à la fois</u></b> décide de venir,</li> <li>• Un lieu pour se recentrer, (re)trouver le calme,</li> <li>• Un endroit pour se soustraire momentanément à la tension du groupe et des contraintes collectives (donc pour pouvoir ensuite y revenir, rasséréner).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Ce ne doit être en aucun cas un coin d'exclusion ou de punition.</b></li> </ul> <p>Il ne doit pas être l'équivalent de la mise au coin, ou de la mise à la porte, ce n'est pas un espace d'exclusion mais un <b>espace choisi</b> : on n'y envoie pas un élève.</p> <p>Au contraire, on ouvre la <b>possibilité</b> que celui-ci choisisse d'y aller, cette décision personnelle le réinstalle dans l'autocontrôle, l'autorégulation.</p> <p>Cet espace ne doit pas devenir le territoire identifié d'un élève étiqueté comme « pénible » : ce n'est pas le « coin de XXX »</p>

#### Organisation et aménagement :

C'est à l'enseignant de réfléchir et de décider où l'installer en fonction des aménagements de l'espace de la classe, des organisations pédagogiques et des espaces disponibles.

L'espace doit permettre une mise en retrait relative (visuelle, sensorielle), il doit offrir un **volume contenant et sécurisant**. Si l'espace dispose d'un siège, réfléchir à son orientation par rapport à la vision du reste de la classe.

Pour faciliter le recentrage, impliquer les élèves pour mettre à leur disposition des supports qui vont renforcer leur **sécurité affective** :

- Albums
- Peluches, Doudous, ...
- Images, photographies, ...
- Objets « personnels »
- Installation écoute (avec casque) de musiques d'ambiance relaxantes
- Objets ou matériels relaxants : coloriages, pâte à modeler, puzzles, boules avec paillettes...

Le **nom** qui sera choisi avec les élèves pour ce lieu privilégié de la classe doit renvoyer au positif, au mieux-être et non pas à la sanction, ni à l'isolement : « *L'espace détente* », « *Le coin du bien-être* »  
Éventuellement installer un **signal visuel** signalant que le lieu est occupé. (« feu » bicolore par ex : vert quand l'espace est libre / rouge quand il est occupé).

Définir et **contractualiser** avec les élèves la **durée maximale d'utilisation** de cet espace qui ne doit pas permettre d'y rester autant de temps qu'on veut = Mettre à disposition des élèves des **repères** qui permettent de prendre conscience de cette durée (par ex : 3 sabliers maximum)

## La classe flexible

L'aménagement de la classe et son fonctionnement doivent être adaptés par l'enseignant pour répondre aux besoins de mouvement des élèves. *C'est l'école qui doit s'adapter aux élèves et non pas le contraire...*

Il n'y a pas de bons ou de mauvais aménagements : l'essentiel est de **réfléchir** à cet aménagement et de le mettre en adéquation avec les **besoins des élèves** et des **organisations pédagogiques**

Aménagement frontal, en îlots, en U, ... Chaque aménagement répond à des besoins spécifiques et présente des intérêts et limites qu'il convient d'identifier.

Au-delà de ces organisations qui influencent le climat de classe, la question de l'ergonomie et de l'adaptation du mobilier scolaire mérite d'être posée. Le concept de classe flexible tente d'apporter des réponses à ces questions.

### Le « flexible seating » ou « classe flexible » : qu'est-ce que c'est ?

- Une organisation de la classe venant des Etats-Unis et du Canada qui vise à rendre la classe accueillante et accessible.
- Un **environnement** de travail où les élèves pourront **s'asseoir de différentes façons** et où la disposition des sièges peut être modifiée selon les **besoins**.
- Un aménagement où les élèves ne disposent pas d'une « place » en tant que telle (« *un bureau avec une chaise* »)

### Type d'aménagements ergonomiques :

- Plusieurs types d'installations peuvent être proposés aux élèves pour réaliser les différentes tâches (chaises traditionnelles, chaises avec élastiques, chaises pivotantes, coussins, galettes, poufs, chaises hautes, ballons, à genoux, ... /tables hautes, tables basses, pupitres, pas de table, ...
- Les espaces de travail sont variés et évolutifs.

### Intérêts :

- Améliore l'**attention** à la tâche et les **capacités d'apprentissage**
- **S'adapte** à chaque élève
- Invite à la bonne humeur et à l'**enthousiasme**
- Améliore les **relations** avec son enseignant, avec ses camarades mais aussi avec l'apprentissage
- Limite les conflits
- Permet la **collaboration** et le travail d'équipe
- Offre un choix à l'élève : il sait où il sera **productif**